

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK
Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom
Band: - (1948)
Heft: 1096

Artikel: Le miracle suisse repose sur des bases logiques
Autor: Hofstetter, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-693965>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE MIRACLE SUISSE REPOSE SUR DES BASES LOGIQUES.

Brèves remarques en marge d'un Centenaire.

Nous avons beaucoup apprécié la cérémonie du 1er août à Londres. Excellamment préparée, elle a fait ressentir au cœur de chaque Suisse une sorte de "mal du pays," qui n'avait absolument rien de nocif, mais qui au contraire révélait bien que l'idée de patrie n'est pas un mythe mais une réalité concrète. Le poète romand Budry a écrit, pour un hebdomadaire suisse, à l'occasion de notre Fête nationale, un très beau poème dont nous extrayons quelques vers qui nous semblent résumer exactement quelles furent nos pensées profondes en cette après-midi passée au *Coliseum Theatre* :

Alors, cette voix de l'absence
A ranimé le souvenir
Des jours fleuris le leur enfance
Quand l'été ne doit pas finir.
Et parmi ce grand peuple d'ombres
L'une ou l'autre voit tout à coup
S'élever de la terre sombre
L'éclat d'un feu du 1er août.

La commémoration du Pacte de 1291 endossait, cette année, une importance particulière, car elle coïncidait avec la célébration du Centenaire de la Constitution de 1848. De riches écrits et de savants discours ont signalé amplement la signification de cet anniversaire pour qu'il paraisse fastidieux d'en reparler ici. Pourtant il nous semble indiqué d'esquisser encore une fois les lignes directrices qui ont présidé cette Constitution et de dégager par ailleurs les enseignements qui en découlent.

Une première remarque, tout d'abord, s'impose. Certains publicistes de notre pays n'ont pas craint d'établir un parallèle fragile entre le Centenaire précité et ce qu'ils appellent le "miracle suisse," arguant du fait que la Confédération helvétique a pu conserver son indépendance à travers les bouleversements modernes grâce à une sorte de miracle, de fatalité du destin. Vraisemblablement cette équation ne tient pas debout et dénonce, de la part de ses auteurs, une incompétence totale en matière d'histoire et de politique. C'est méconnaître impardonnablement les fondements sur lesquels s'appuie notre pays que d'affirmer que c'est un miracle qui préserva sa structure. Si d'aventure "miracle" il y a, il convient de souligner que celui-ci repose sur des bases logiques; en effet, la conscience professionnelle qui anime nos autorités, les très grandes capacités de nos chefs, le civisme impeccable du citoyen suisse — qui est, on peut bien le dire, unique en Europe avec celui de l'Anglais — et enfin notre conception de l'ordre dans la liberté et vice-versa, sont les moteurs qui de tout temps actionnent notre sécurité. Il faudrait, dans le cadre de cet article, consacrer un paragraphe entier à la liberté, symbole d'une véritable civilisation chrétienne et humaine — car il y a aussi des civilisations barbares. Malheureusement la place nous manque. Schématisons donc ce chapitre en répétant qu'en 1848 l'Europe était déjà encline aux passions révolutionnaires et anarchistes, à l'issue desquelles on assista à la parution du "Manifeste" de Marx et Engels, constituant un bréviaire des idéologies s'opposant au concept de la liberté. Notre Constitution

à l'époque déjà faisait tache d'huile. M. William Rappard dit d'elle qu'elle est "un chef d'œuvre de sagesse politique." De son côté, M. Georges Rigassi, ancien Rédacteur en chef de la Gazette de Lausanne, ajoute: "Ce qui fait l'unité de la Suisse, ce qui constitue l'idéal commun de son peuple, c'est un principe spirituel, une volonté morale: des hommes libres liés par une alliance perpétuelle." Ce "miracle," donc, serait institué sur des éléments absolument logiques. Dès lors ce n'est plus un miracle, mais une réalité!

Effectivement la Suisse est une confédération d'Etats souverains dont l'idéal essentiel peut être résumé par cette forte parole de l'historien anglais lord Acton: "Etre libre, c'est être libre de faire son devoir." Sans doute est-ce parce que le peuple suisse a compris le sens de cette pensée que nous sommes parvenus, à travers vents et marées, à défendre nos institutions. Certes, aujourd'hui la transformation du monde et deux guerres cruelles se déroulant à 25 ans d'intervalle seulement, impliquent, cela est évident, une modification partielle de divers points de notre Constitution. De plus, différentes questions gagnent à être tranchées rapidement: telles l'équilibre financier de la Confédération, le statut de l'agriculture, la protection de la famille et celle, plus grande, du monde ouvrier. Cependant, nous gardons toujours une entière confiance en notre gouvernement et, parallèlement, nous exprimons notre reconnaissance aux constituants de 1848. L'ancien Chancelier de la Confédération Bovet disait un jour que "la Suisse est un pays d'évolution et non de révolution; c'est une leçon de notre histoire." Nous en sommes certains!

Le Centenaire de 1848 apporte, par ailleurs, la confirmation de la valeur spécifique des principes fédéralistes. Relevons à ce propos la remarque d'un journaliste français disant que "la Suisse est l'image de l'Europe de demain" qu'a citée dans son allocution magistrale du 1er août, M. Henry de TORRENTE. Il nous plaît de signaler que les efforts tendant à une fédération européenne sont pour une large part fournis du côté suisse. Dans notre pays existent présentement plusieurs mouvements luttant pour ce but. Nous combattons ainsi, dans la mesure du possible, et en ayant soin de respecter notre neutralité traditionnelle, contre la philosophie du désespoir et du nihilisme, prêchant que l'Europe est vouée à l'abdication. Certes, il faudra encore de longues années aux peuples pour panser leurs blessures et relever leurs ruines. Il n'est pas moins vrai que le fédéralisme est un des plus sûrs garants de l'avenir de notre continent. Cela revient à dire que notre Constitution est assise sur des fondements européens.

Par conséquent, la Suisse est réellement le berceau de l'Europe. Merci aux constituants de 1848 de nous l'avoir prouvé!

Pierre Hofstetter.

TO OUR SUBSCRIBERS.

In order to save, both money and time, the Publishers would be greatly obliged if subscribers in arrears, would send in their contributions as soon as possible.